



Bulletin d'Informations Communales

Edito du Maire

Le 14 juillet 1789, une rumeur circule à Paris selon laquelle le Roi Louis XVI s'apprêterait à disperser par la force les députés réunis à Versailles pour réformer le gouvernement de la France et y introduire plus de justice et de liberté.

La prise de la Bastille, que le roi n'ose pas sanctionner, marquent le début de la révolution française. Un an plus tard, le 14 juillet 1790, la Fête de la Fédération scelle la réconciliation du roi, des députés et du peuple. Mais cette réconciliation sera de courte durée...

Le défilé de nos troupes ce 14 juillet 2021 marque son grand retour après une cérémonie restreinte l'an passé en raison de la crise sanitaire de la Covid-19. Avec la levée des restrictions sanitaires, près de 5 000 participants et 25 000 personnes en tribunes sont attendus.

Ouf, me direz-vous, mais l'arrivée du variant Delta vient ainsi contrarier ceux qui espéraient être tranquilles pour les vacances. Il faut dire qu'une quatrième vague épidémique dès la fin juillet est désormais possible, crainte exprimée ce dimanche 4 juillet par le Ministre de la Santé, Olivier VERAN.

Notre monde, lancé comme un bolide dans sa course folle, notre monde dont nous savions tous qu'il courait à sa perte mais dont personne ne trouvait le bouton « arrêt d'urgence », a soudainement été stoppé net. À cause d'une toute petite bête, un petit virus de rien du tout ... Quelle ironie ! Et nous voilà contraints à ne plus bouger et à ne plus rien faire. Mais que va-t-il se passer après ?

À nous de le construire. Nous pourrions décider de transformer tous les groupes WhatsApp créés entre voisins pendant cette longue épreuve, en groupes réels, de dîners partagés, de nouvelles échanges, d'entraide pour aller faire les courses où amener les enfants à l'école et pourquoi pas appeler cela la fraternité.

Il est grand temps de respirer un peu (malgré un temps plus que pluvieux) et de profiter pour essayer de reprendre une vie normale. Ça fera drôle de retourner à l'extérieur et de reprendre les anciennes habitudes (fête, manifestation, vie culturelle.).

La Commune de Sultz-les-Bains propose son premier concert le 14 juillet à l'Eglise Saint-Maurice et son traditionnel bal du 13 juillet au Hall des sports avec défilé aux lampions. Des moments détentes, de convivialité, des moments à vivre en famille, à vivre ensemble, mais toujours avec le respect des gestes sanitaires.

La vie associative (basket, bibliothèque, pêche, pique-nique, marches et autres activités) reprendra en septembre et nos associations comptent sur votre présence pour les soutenir ou pour vous y engager.

Profitez-en de ce nouveau départ, sans oublier tous les gestes barrières. Se vacciner, c'est se protéger, mais aussi protéger les autres, pour que nous puissions tous en profiter demain.



Votre Maire
Guy SCHMITT



Sultz les Bains

N°320

Résultats des élections Régionales à Soultz-les-Bains

1er tour

Nombre d'électeur inscrits : 783

Nombre de votant : 234

Suffrages exprimés : 217 (27.71%)

Liste : Tête de liste	Voix	Pourcentage
L'Appel Inédit : Aurélie FILIPPETTI	11	5.07%
La force de nos territoires : Brigitte KLINKERT	27	12.44%
Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs : Louise FÈVE	2	0.92%
LIBERTÉ ! : Florian PHILIPPOT	8	3.69%
RASSEMBLEMENT POUR L'ALSACE, LA CHAMPAGNE-ARDENNE ET LA LORRAINE : Laurent JACOBELLI	41	18.89%
Stop Grand Est, en avant l'Alsace ! : Martin MEYER	20	9.22%
Agir pour ne plus subir : Adil TYANE	0	0.00%
Plus forts ensemble avec Jean Rottner : Jean ROTTNER	61	28.11%
Il est temps ! Pour l'écologie et la justice sociale en Grand Est : Eliane ROMANI	47	21.66%

2ème tour

Nombre d'électeur inscrits : 783

Nombre de votant : 247

Suffrages exprimés : 230 (29.37%)



Liste : Tête de liste	Voix	Pourcentage
La force de nos territoires : Brigitte KLINKERT	36	15.65%
RASSEMBLEMENT POUR L'ALSACE, LA CHAMPAGNE-ARDENNE ET LA LORRAINE : Laurent JACOBELLI	64	27.83%
Plus forts ensemble avec Jean Rottner : Jean ROTTNER	86	37.39%
Il est temps ! Pour l'écologie et la justice sociale en Grand Est : Eliane ROMANI	44	19.13%

Résultats des élections Régionales dans le Grand Est

Il s'agit d'un scrutin à la proportionnelle plurinominal avec prime majoritaire au suffrage universel direct

Liste : Tête de liste	Voix	Pourcentage	Nombre de sièges
Jean ROTTNER	445 189	40.30%	94
Laurent JACOBELLI	290 554	26,30%	33
Eliane ROMANI	234 450	21.22%	27
Brigitte KLINKERT	134 413	12.17%	15



Photos : Dernières Nouvelles d'Alsace

Dans notre série d'articles où nous décrivons les rôles et les articulations entre elles, des collectivités territoriales dans lesquelles nous vivons, et après les récentes élections, qui viennent de passer, nous allons aujourd'hui vous décrire les rôles de la Région Grand Est.

Nées de la volonté de l'Etat de transférer une partie de ses compétences, les Régions ont vu leurs responsabilités s'étendre au fil des années. Le dernier acte de cette décentralisation : la fusion des Régions en 2015, avec la création de Régions moins nombreuses mais plus fortes.

Le but premier de la Région est de bâtir une vision cohérente sur 5 ans et de la mettre en œuvre. Suite aux récentes élections, une nouvelle feuille de route sera établie et déroulée par la nouvelle assemblée.

Les compétences de la Région sont multiples :

- le **développement économique et l'innovation** : Première des priorités régionales, l'emploi en Grand Est passe par une politique forte en faveur de la compétitivité, de l'innovation et du soutien aux entreprises. Les chantiers jusqu'à 2021 : Construire la Vallée européenne de l'Intelligence Artificielle au cœur de l'Europe et Déployer Grand Est Digital.

5 labels French Tech
2 incubateurs
19 centres de ressources et plateformes technologiques
5 prix Nobel en activité

L'enseignement supérieur et recherche, les lycées et la Formation professionnelle : le Grand Est s'implique de manière volontariste pour attirer, former et maintenir sur le territoire des compétences et des talents des entreprises du Grand Est. Cette interaction est nécessaire pour positionner les acteurs économiques dans une dynamique mondiale. Près de 300 000 jeunes sont inscrits dans les lycées et centres de formation du Grand Est. Parmi eux 217 000 jeunes fréquentent 353 lycées que la Région construit et rénove. Le Grand Est travaille en lien étroit avec les territoires afin de mettre en adéquation l'offre de formation et les besoins des entreprises situées dans les différents bassins d'emploi.

- **L'aménagement des territoires et les Transports et déplacements** : la Région doit veiller à assurer la cohérence non seulement à son niveau mais également par les autres échelons de collectivités et par les acteurs publics associés. Il s'agit d'un acte fort de décentralisation permettant de garantir un aménagement harmonieux du territoire et de la construction d'un avenir durable du Grand Est. Depuis 2002, les Régions sont en charge l'organisation des Transports Express Régionaux (TER Fluo Grand Est). Avec 1 700 trains par jour, la Région Grand Est dispose de l'offre la plus dense, après la région parisienne.

5196 communes
37 villes moyennes
165000 personnes transportées / jour

- **L'environnement** : La Région Grand Est développe à l'échelle du territoire une ambitieuse politique environnementale, structurée autour de la biodiversité, de l'eau et de la transition énergétique. Soutien aux Parcs naturels régionaux, création d'un Observatoire régional de la biodiversité ou lancement d'appels à projets pour la biodiversité, en sont quelques exemples.

- **Le Tourisme, la Culture et le Sport** : La Région souhaite ainsi promouvoir la diversité et la richesse de ses sites, augmenter les flux touristiques, faire bénéficier aux entreprises des retombées économiques et générer des emplois. De par son patrimoine, ses institutions culturelles, ses centres de formation, ses lieux de diffusion, ses festivals, ses compagnies et ses artistes, le Grand Est fait preuve d'une vitalité culturelle qui contribue pleinement au rayonnement et à l'attractivité de ses territoires. Elle soutient chaque année près de 300 événements sportifs.

130 festivals soutenus
1ère région oenotouristique
1000 sportifs de haut niveau
330 clubs professionnels

- **L'agriculture** : Les filières agricoles, viticoles et forestières sont des moteurs pour l'économie régionale. Au travers de ses 50000 exploitations agricoles, le Grand Est est la première région de France pour l'exportation de produits agro-alimentaires, de produits bois, de blé tendre ou de maïs.

- **Les Relations internationales et transfrontalières** : Riche de 760 kilomètres de frontières communes avec les pays européens voisins, la Région Grand Est est non seulement la première région transfrontalière de France, mais aussi une institution qui gère plus d'1,8 milliard d'€ de fonds alloués par l'Union européenne. Cette dimension européenne et transfrontalière s'accompagne enfin de nombreuses relations de coopération internationale.



Résultats des élections Départementales à Soultz-les-Bains

1er tour

Nombre d'électeur inscrits : 783

Nombre de votant : 234

Suffrages exprimés : 225 (28.73%)

Liste	Voix	Pourcentage
Alexandre MADDIO et Sandy PORTICELLI	46	20.44%
Richarde HILD et Benoît SEILLER	38	16.89%
Chantal JEANPERT et Philippe MEYER	80	35.56%
Claire Lise SPEISSER et Pierre-Alexandre SPEISSER	61	27.11%

2ème tour

Nombre d'électeur inscrits : 783

Nombre de votant : 247

Suffrages exprimés : 230 (29.37%)

Liste	Voix	Pourcentage
Chantal JEANPERT et Philippe MEYER	126	56.50 %
Claire Lise SPEISSER et Pierre-Alexandre SPEISSER	97	43.50 %



Source : Collectivité
Européenne d'Alsace

Résultats des élections Départementales dans le Canton de Molsheim

Il s'agit d'un scrutin majoritaire binominal au suffrage universel direct.

Liste	Voix	Pourcentage
Chantal JEANPERT et Philippe MEYER	8 947	67.50%
Claire Lise SPEISSER et Pierre-Alexandre SPEISSER	4 308	32.50%



Sources : Dossiers de campagne



Nous onnaître



Photo : Michel WILT

Je me présente, Nicolas WEBER, 48 ans, parent avec Nathalie de deux enfants de 11 et 14 ans.

Je viens d'Illkirch-Graffenstaden où j'ai pratiqué le scoutisme chez les éclaireurs marins, du judo et du rugby.

Les années passant je ne pratique plus que de la voile sur les lacs des environs.

Arrivé à Soultz les Bains en 2008 avec la rénovation de notre maison de 1725 au centre du village, nous résidons parmi vous depuis 2010.

J'ai travaillé 21 ans à m'occuper du service technique de la commune de Duppigheim avant de rejoindre la Région Grand Est. Ces années m'ont amené à rencontrer et traiter les différentes problématiques que je retrouve aujourd'hui dans notre village.

J'ai saisi la proposition de notre Maire d'intégrer sa liste aux dernières élections pour mettre à profit mon expérience et ma motivation au service de la commune, pour rencontrer les habitants qui vivent et font vivre notre village ainsi que pour mieux connaître notre environnement et ses particularités.

Mon rôle d'adjoint au Maire en charge du technique consiste à suivre les travaux neufs et d'entretien, initiés par la commune ou par des tiers sur notre ban communal tel le concessionnaire SFR pour la fibre ; à suivre la gestion des bâtiments communaux, de la voirie et des terrains privés de la commune ; à intervenir sur l'urbanisme.

Je suis à votre écoute sur ces différents points.

tat ivil

GRANDS ANNIVERSAIRES

JUILLET

Monsieur **Pierre DIETRICH**,
Né le 4 juillet 1928, fêtera ses 93 ans
Monsieur **Gérard TROESTLER**,
Né le 9 juillet 1941, fêtera ses 80 ans
Madame **Agnès FLAESCH**,
Née le 14 juillet 1940, fêtera ses 81 ans
Madame **Marguerite KUNTZ**,
Née le 17 juillet 1930, fêtera ses 91 ans



AOÛT

Madame **Odile ZERR**,
Née le 2 août 1941, fêtera ses 80 ans
Monsieur **Lucien GOETZ**,
Né le 4 août 1939, fêtera ses 82 ans
Madame **Marie-Anne SCHMITT**,
Née le 8 août 1936, fêtera ses 85 ans
Madame **Anne-Marie SCHAFFNER**,
Née le 11 août 1938, fêtera ses 83 ans
Monsieur **Pierre MORIN**,
Né le 23 août 1940, fêtera ses 81 ans
Madame **Monique REISSER**,
Née le 24 août 1939, fêtera ses 82 ans

PACS

Madame **Elodie WENDLING** et Monsieur **Nicolas GROS**,
Le 27 avril 2021

DÉCÈS

Marie Suzanne LAZARUS, le 5 mai 2021
Paul DENTZ, le 28 mai 2021



Informations ratiques

La fibre est déjà arrivée pour une partie de la commune dès le 26 mai. Pour l'autre partie du village, elle sera disponible dès le 21 juillet. Biblenheim et certains collectifs suivront dans les semaines à venir, nous n'avons pas encore la visibilité là-dessus.

Comment souscrire une offre ? Nous allons vous l'expliquer ci-dessous. Tout d'abord, il faut savoir que la fibre optique appartient à SFR FTTH, une filiale de SFR. Ceci ne vous engage nullement à souscrire une offre exclusivement chez SFR.

Pour découvrir chez quel opérateur vous pouvez souscrire, il vous suffit de suivre les étapes suivantes :

- 1) Connectez-vous sur le site www.sfr-ftth.com
- 2) Cliquez sur **Éligibilité** dans le bandeau du menu, puis sélectionnez **Éligibilité à l'adresse**



- 3) Sélectionnez dans les menus déroulant votre adresse en commençant par la commune.
- 4) Vous obtiendrez la date de votre éligibilité, ainsi que les opérateurs auprès desquels il vous sera possible une offre de service. Il ne vous reste qu'à cliquer sur celui de votre choix et de vous laisser guider sur leur site Internet.



Il reviendra à l'opérateur de votre choix de procéder à l'installation de la fibre sur votre domaine privé. Il effectuera la connexion entre la rue et l'intérieur de votre maison. Le plus souvent ce cheminement suivra ou remplacera les câbles du téléphone. Une intervention d'un technicien sera nécessaire. Le rendez-vous d'installation sera convenu ensemble.

Soyez prudents avec les démarches à domicile ou par téléphone, il y a des risques d'usurpation. Il vaut mieux que vous initier les démarches vous-même auprès de l'opérateur de votre choix.

Service Technique



↑ Réalisation d'une tranchées pour permettre la réouverture de l'ensemble des portes à l'IR6. — Photo : Corentin KINDER



← Mise en place de tuyaux PVC pour permettre de remplir la mare écologique. — Photo : Guy SCHMITT

↓ Mise en place de l'argile a la mare pour une étanchéité naturelle — Photo : Corentin KINDER



↑ Nettoyage du carrefour de la Mairie après les coulées de boues du 24 juin. — Photo : Stéphane SCHAAL



↑ Fondation du mur des Ateliers Municipaux. Photo : Corentin KINDER



Enlèvement de l'un des nombreux arbres tombés durant les fortes pluies. Ici chemin du Bodenweg. — Photo : Christian FARNER



L'un de nos espaces verts, ici sur le parvis de l'église. — Photo : Corentin KINDER



Urbanisme

Déclarations préalables et permis de construire

Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
Christine HOMO	Ravalement de façade	4, rue Neuve	A : 29/03/2021
Commune de Soultz-les-Bains	Fermeture de l'ouvrage avec des portes en acier - Chemin rural des Casemates	1, rue de Molsheim	A : 06/05/2021
SCI SIDANI	Ravalement de façade et rénovation des volets	38, rue de Molsheim	R : 07/05/2021
SCCV Le Saint-Maurice	Permis modificatif d'une résidence de 13 logements et d'une salle commune – 6-8, rue Saint-Maurice	11, rue Joseph LEFFTZ, 67210 Obernai	A : 10/05/2021
Bernard KREMER	Isolation extérieur et ravalement de façade	23, rue Saint-Maurice	A : 21/05/2021
Sylvain SCHMITT	Installation d'une clôture	3, rue Saint-Maurice	A : 27/05/2021
Commune de Soultz-les-Bains	Isolation extérieur et ravalement de façade – 8, rue du Fort	1, rue de Molsheim	A : 02/06/2021
SCI Le Biblenhof	Réalisation d'un lotissement de 6 lots - Lieudit Biblenhof	16, rue Saint-Hélène, 67000 Strasbourg	A : 10/06/2021
Stéphane EBERLING	Extension d'une maison d'habitation	24, rue du Fort	A : 30/06/2021



Source : Pixabay

Un retour en photo sur les chantiers bénévoles entre mai et juillet. Il y avait au programme, le début du coffrage du bassin d'orage rue du Fort. *La suite pourra avoir lieu lorsque le temps sera plus sec.*

En partenariat avec le Conservatoire des Sites Alsaciens, la Commune a débuté les fondations pour la nouvelle cabane à chèvre sur la colline du Jesselsberg.



Crédits : Michel WILT

Nos chantiers bénévoles jusqu'en septembre

Quoi ?	Combien ?	Durée ?	Quand ?
Peinture structure de jeux / Aire de jeux	5 personnes	1 jour	Samedi 11 septembre

Nous avons besoin de vous pour faire avancer notre Commune, n'hésitez pas à nous contacter :

- En mairie 03 88 38 10 24 ou par mail mairie@soultz-les-bains.fr
- Directement Monsieur le Maire au 06 07 08 87 98
- Sur notre page Facebook : www.facebook.com/SoultzLesBains/

Photos de notre cadre de vie



Coccinelle près de la Source du Kaltebrunne
Photo : Caroline SAULNIER



L'exercice démocratique à l'occasion des élections départementales et régionales
Photo : Daniel BRONNER



Et un siège pour randonneur fatigué, au Jesselsberg
Photo : Daniel BRONNER



Arc-en-ciel au-dessus de Bibenheim
Photo : Jérôme BARTH



Défilé du 8 mai
Photo : Serge MEYER



Début des rosés des près
Photo : Christian FARNER

Nous vous invitons à nous transmettre vos photos de Sultz-les-Bains pour paraître dans le prochain numéro de votre bulletin d'information. Fleurissement, vie quotidienne, insolite etc., voila de nombreux thèmes pour les amateurs de photographies.

Vous pouvez nous les transmettre par mail : mairie@sultz-les-bains.fr



Comment lutter contre l'ambroisie ?

Que faire ou comment réagir lorsque l'on constate la présence d'ambroisie ?

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambroisie.

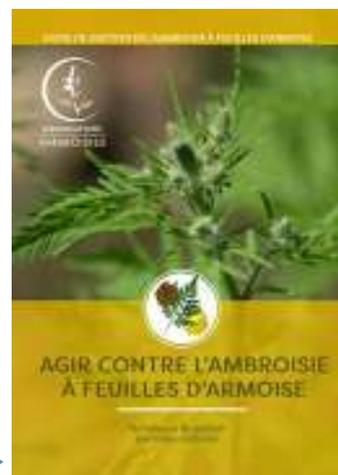
Vous êtes un particulier ou une entreprise privée :

▶ **Si des pieds d'ambroisie se trouvent sur votre terrain :**

- Assurez-vous ou faites-vous confirmer qu'il s'agit bien d'ambroisie.
- Consulter la carte de reconnaissance pratique de l'ambroisie
- Si vous avez un doute concernant l'identification, envoyez par mail une photo à l'Observatoire des ambrosies
- Signalez-la sur la plateforme de signalement ambroisie.

Vous êtes responsable : agissez vous-même immédiatement et éliminez-la avant la floraison (généralement entre début août et début octobre).

[Voir le guide de gestion de l'Ambroisie à feuilles d'armoise →](#)



Crédit : Conservation des ambrosies

Si vous ne pouvez pas exécuter la lutte vous-même, faites appel à :

- une entreprise d'entretien d'espaces verts
- une association (souvent d'insertion) réalisant ce type de travaux
- le coordinateur ambroisie de votre département (FREDON, CPIE, CBN, etc.) qui pourra vous conseiller (voir ci-après).

▶ **Si des pieds d'ambroisie se trouvent sur un terrain qui ne vous appartient pas :**

- Assurez-vous ou faites-vous confirmer qu'il s'agit bien d'ambroisie. Consulter la carte de reconnaissance pratique de l'ambroisie
- Si vous avez un doute concernant l'identification, envoyez par mail une photo à l'Observatoire des ambrosies
- Signalez-la sur la plateforme de signalement ambroisie.



Vous connaissez le propriétaire, l'exploitant, l'occupant ou le locataire :

- Informez-le sur ses responsabilités
- Aidez-le à choisir les méthodes de lutte
- S'il réagit et met en œuvre des actions de gestion, le but est atteint
- S'il ne réagit pas : informez votre mairie ou le référent « ambroisie » territorial si un tel référent a été nommé pour votre commune (information disponible auprès de la mairie)

Vous ne connaissez pas le propriétaire, l'exploitant, l'occupant ou le locataire :

Informez votre mairie ou le référent « ambroisie » territorial si un tel référent a été nommé pour votre commune (information disponible auprès de la mairie).

Déchèteries

Trions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches sont :

Prochaines collectes sélectives :
23/07 et 20/08

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : 03.88.33.56.12

Horaires : Mardi de 13h30 à 18h30 - Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Select'om

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt. Tél. : 03.88.47.92.20

Horaires : Mardi au Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 - Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Compostage : Aide communale à l'achat d'un composteur

Le compostage domestique est l'alternative la plus significative en termes de réduction de la production de déchets ménagers.

Le potentiel de réduction correspond à :

- 85 Kg/an/hab. de fermentescibles présents dans les ordures ménagères incinérées ou enfouies soit un tiers de la masse des poubelles (dont 70 Kg/hab. de déchets de cuisine et 15 Kg/hab. de déchets de jardin),
- 35 Kg/an/hab. de déchets de jardins déposés en déchèteries.

L'objectif est d'encourager et accompagner les foyers soultzois dans la réalisation d'actions d'incitation à la pratique du compostage domestique.

Aussi, par délibération N° 11/04/2021 en date du 4 juin 2021, le Conseil Municipal de Sultz-les-Bains a décidé de mettre en place une participation de **12 euros** par composteur et par famille pour soutenir l'alternative la plus significative en termes de réduction de la production de déchets ménagers à savoir le compostage pour une période allant du 1er juillet 2021 jusqu'au 30 juin 2022.

L'acquisition du composteur devra être réalisée auprès du SELECT'OM, sis 52 Route Industrielle de la Hardt à Molsheim.



Crédit : Select'om

Rappel des règles de tri



les **CONSIGNES** de **tri** du Select'om

Un doute, une question ?
CONTACTEZ NOUS

☎ 03 68 47 92 20
✉ accueil@select-om.com

EMBALLAGES EN VERRE

Pots et bocaux en verre Bouteilles en verre

CHEZ VOUS TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES se trient !

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES

Briques en carton Emballages en métal Bouteilles et flacons en plastique Tous les emballages en plastiques

EMBALLAGES EN PAPIERS/CARTONS

Papiers, courriers, lettres Journaux et magazines Annuaires et catalogues Boîtes et emballages carton



Crédit : Select'om

Plan canicule

La loi du 30 juin 2004 « solidarité pour l'autonomie des personnes âgées » porte obligation aux communes de créer un registre des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que des personnes handicapées, pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement par Mme le Préfet du plan d'urgence dit « plan canicule ».

Toute personne désirant cette intervention peut demander son inscription sur ce registre en contactant la Mairie (Stéphane SCHAAL ou Corentin KINDER au 03 88 38 10 24). Un tiers peut également demander l'inscription d'un de ses proches.

Les personnes déjà inscrites sur ce registre veilleront à nous signaler tout changement dans les informations fournies.



Source : Ministère de la santé



Source : Ministère de l'intérieur

Gendarmerie : opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances pour les vacances d'été est reconduite cette année.

La Gendarmerie invite les personnes qui s'absentent de leur domicile durant cette période à s'inscrire auprès de leur service.

Des patrouilles assureront plus particulièrement la sécurité de leur habitation durant leur absence.

Pendant celle-ci, il est recommandé d'aviser le voisinage et de faire en sorte que le domicile paraisse occupé (relevé du courrier et ouverture des volets en journée par une personne de confiance, programmeur électrique, etc.).

Contact : Gendarmerie de Molsheim, tél. **03.88.04.81.10**.

La Gendarmerie incite la population à composer le **17** pour toute personne suspecte.

Entraide entre voisins

Rien d'étonnant à cela, car le constat est sans appel : la société actuelle tend à basculer vers le repli sur soi, l'indifférence, voire un certain égocentrisme. Et cela a des conséquences directes puisque **l'isolement est de plus en plus fréquent**, notamment chez les seniors et les familles monoparentales.

Mais les Français n'ont pas dit leur dernier mot ! Bon nombre d'entre eux souhaitent faire preuve de solidarité et de générosité et renforcer ce lien social qui nous unit tous.

Aussi, après l'épisode d'orages et les coulées d'eaux boueuses de la semaine dernière, un appel à la solidarité est lancé. N'hésitez pas à voir votre voisin ou qui que ce soit dans le village pour apporter votre aide.



Source : Pixabay

Déclaration en Mairie des chiens de catégorie 1 et 2 dits « chiens dangereux »

La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

Deux catégories de chiens dits « dangereux » existent. Les **chiens d'attaque**, qui correspondent à la **première catégorie**, n'appartiennent pas à une race mais sont assimilables par leurs morphologie aux races Staffordshire terrier (pitbulls), Mastiff (Boerbulls), et Tosa. Les **chiens de garde ou de défense**, qui correspondent à la **deuxième catégorie**, sont des chiens de races American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa et des chiens assimilables par leurs morphologies aux chiens de race Rottweiler.

Vous possédez ou envisagez d'acquérir un chien classé en 2^{ème} catégorie ou en 1^{ère} catégorie, vous avez des obligations :

- S'assurer de son identification par tatouage ou puce électronique.
- Vous devez être titulaire d'un permis de détention.

La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatif d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{ère} catégorie), d'attestation d'aptitude en suivant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents, et d'évaluation comportementale. Les références du permis de détention doivent être reportées dans le passeport pour animal de compagnie délivré par la vétérinaire.

Votre chien est âgé de moins de 8 mois : il vous sera délivré un permis provisoire valable jusqu'à son 1^{er} anniversaire.

Votre chien est âgé de 8 mois et 1an : vous devez faire évaluer son comportement par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale pour obtenir le permis de détention.

Les propriétaires ou détenteurs sont invités à consulter sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, la liste des vétérinaires et formateurs habilités.

Vous devez déclarer la morsure à la mairie de votre commune. En outre, votre chien devra être soumis à une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale.

Le défaut de permis de détention est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 € euros d'amende.

NOUVEAU :

La personne qui vous vend ou vous donne un chien doit vous fournir un certificat vétérinaire indiquant notamment la catégorie à laquelle il appartient



Source : Ministère de l'Agriculture

Animaux errants



Source : SPA de Saverne

Pour votre information, nous vous rappelons qu'en date du 29 septembre 2015, la Commune de Soultz-les-Bains a signé une convention de fourrière avec la SPA de SAVERNE et Environs.

Aussi, vous pouvez faire appel à la S.P.A. de Saverne et Environs qui est chargée d'accueillir au refuge, 68 rue de l'Ermitage les chiens ou chats trouvés errants.

Téléphone : 03 88 71 01 71

LE BIBLENHOF UNE CUISINE DE TERROIR



Dans cet ancien corps de ferme du 18ème siècle, l'Auberge-Restaurant "Le Biblenhof" respire l'authenticité. Préservé au fond d'une impasse bucolique et longé par la piste cyclable, d'où partent également les sentiers "des casemates", (anciennes fortifications) et des "Grands Crus", l'équipe du Biblenhof vous accueille tous les jours afin de déguster une cuisine de terroir.

Sur la terrasse, ou l'une des salles de l'auberge-restaurant, les gourmands qui feront le déplacement seront bien assurés de trouver une table pour se régaler puisque le Biblenhof peut accueillir jusqu'à 180 couverts.

Dégustez une cuisine de terroir généreuse et gourmande, à l'instar de nos tartes flambées à partager en toute convivialité et de nos spécialités alsaciennes. Les amateurs de bonnes viandes seront ravis avec le burger, l'entrecôte ou encore le cordon bleu.

L'été, le Biblenhof vous propose une belle carte des salades à déguster sur sa terrasse ombragée : Salade gourmande, César, niçoise ou encore du berger... Durant la semaine, le midi, retrouvez nos plats du jour à partir de 9,80€.

Le Biblenhof vous accueille également pour vos événements : repas de famille, communions... Veuillez contacter Sonia au 03.90.40.43.20 ou par mail : reservation@restaurants-alsaciens.fr pour toute réservation de groupe.





Le Biblenhof

Auberge – Restaurant

Horaires d'ouverture

7/7 jours - Sur place et à emporter
De 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 22h00

Adresse

2, rue de Biblenheim
67120 Soultz-les-Bains

+33 (0)3 88 38 21 09

contact@lebiblenhof.fr

www.lebiblenhof.fr

Dans un cadre pittoresque et une ambiance familiale.
En poussant la porte de notre auberge-restaurant, situé à
Soultz-les-Bains, vous dégusterez une cuisine de
terroir dans un environnement calme, au sein d'une
ancienne ferme typique rénovée récemment.
En pleine campagne, près de Molsheim sur la Route des Vins

180 couverts
Salles de banquets
Terrasse
Un lieu unique !



Restaurants

Nous vous proposons un récapitulatif des différents restaurants présents à Sultz-les-Bains.

Leurs forces ? Diversité et complémentarité

	<p>Le Biblenhof vous propose une cuisine de terroir généreuse et gourmande, à l'instar de nos tartes flambées à partager en toute convivialité et de nos spécialités alsaciennes.</p> <p>Les amateurs de bonnes viandes seront ravis avec le burger, l'entrecôte ou encore le cordon bleu.</p>	<p>Réservation par téléphone au 03 88 38 21 09 ou par courriel : contact@lebiblenhof.fr</p> <p>Horaires d'ouverture : 7/7 jours - Sur place et à emporter De 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 22h00</p> <p>Site internet : www.lebiblenhof.fr</p>
	<p>La Casemate est un restaurant familial qui vous propose une cuisine du marché sur Sultz les Bains !</p>	<p>Réservation par téléphone au 03 88 62 63 81 ou par courriel : la_casemate@outlook.fr</p> <p>Horaires d'ouverture : Jeudi au Mardi de 11h30 à 14h00 et Vendredi au Dimanche de 19h00 à 22h00.</p> <p>Page Facebook : https://www.facebook.com/La-Casemate-101995421228498</p>
	<p>Lucien DORIATH continue de vous proposer de bons petits plats. Consultez les menus de la semaine sur la page Facebook,</p> <p>Dégustez les plats en suivant les instructions du Chef.</p>	<p>Réservation par téléphone au 03 88 47 98 98 ou par courriel : infos@lucien-doriath.fr</p> <p>Horaires d'ouverture : Mercredi et jeudi : 12h00 à 13h30 Vendredi et samedi : 12h00 à 13h30 et de 19h00 à 21h00 et Dimanche : midi (de 12h à 13h30, menu unique).</p> <p>Site internet : https://www.lucien-doriath.fr/fr/</p>
	<p>L'Olivar propose une cuisine créative d'inspiration méditerranéenne, cuisinée sur place avec des produits frais issus en partie de notre propre potager de légumes et d'herbes aromatiques.</p>	<p>Réservation par téléphone au 03 67 07 06 10 ou par courriel au contact@lolivar.fr</p> <p>Horaires d'ouverture : Mercredi au Dimanche de 12h00 à 14h00 et de 19h00 à 21h30 (hors samedi midi).</p> <p>Site internet : http://www.lolivar.fr/</p>
	<p>Pizza Pap's vous livre à domicile toutes ses pizzas. Facile, commandez et après une petite attente, dégustez.</p>	<p>Commande par téléphone au 03 88 83 31 80</p> <p>Horaires d'ouverture : Mardi au Samedi de 17h30 à 20h45</p> <p>Page Facebook : https://www.facebook.com/pizzapaps</p>

Nous vous présenterons dans les prochains numéros un autre restaurateur ainsi qu'une recette qui vous donnera envie

ROULEAUX DE SAUMON MARINÉS AU BASILIC ET FOIE GRAS

En entrée - Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 1,200kg de saumon frais à découper en tranches très fines, sinon le demander au poissonnier
- 30cl huile d'olive
- 10 feuilles de basilic
- ½ citron vert
- 6 gr de miel
- 220 gr de foie gras cuit coupé en bâtonnets de 1cm sur 1 cm
- 1 petite boîte de 15g d'œufs de saumon
- 200 gr de vermicelles chinois cuits
- 200 gr de jeunes
- Film alimentaire

1. Mariner le saumon

Marinade: 30 g huile d'olive, 10 feuilles de basilic, 1/2 citron vert, 6 g de miel

Mixer le tout dans un mixeur et badigeonner au pinceau les tranches de saumon avec l'appareil. Laisser reposer pendant une nuit. Réserver le reste de la marinade.

2. Former les rouleaux :

Ingrédients : œufs de saumon, jeunes pousses, vermicelles chinois cuits

Poser les tranches fines de saumon sur du film alimentaire. Ajouter au centre, les bâtonnets de foie gras, les jeunes pousses et les vermicelles chinois cuits.

Les enrouler dans le film alimentaire et bien serrer le rouleau. Laisser reposer 3 heures au frais.

3. Dresser

Couper les rouleaux en deux, enlever le film et servir avec le reste de la marinade et avec des œufs de saumon en décoration



Bon appétit !!!!

La Croix de Soultz-les-Bains

Cette croix de procession pourrait dater du deuxième tiers du XV^{ème} siècle. Elle provient de la paroisse de Soultz-les-Bains, qui la vendit à la fabrique de la cathédrale en 1858, date à laquelle elle connut une restauration.

De fines plaques d'argent, estampées d'un décor de treillis de losanges contenant chacun une fleur de lis, sont appliquées sur une âme en bois.

Les bords sont renforcés par des bandes de cuivre moulurées et ornées d'un rang de perles. Le corpus est lui aussi en argent visiblement repoussé et ciselé, mais le titulus est en cuivre doré.

Aux extrémités de la croix, dans des quadrilobes, on trouve le tétramorphe sous forme de quatre médaillons ajourés, moulés en bronze et dorés.

Chaque figure porte un phylactère sur lequel est gravé le nom de l'Évangéliste qu'elle symbolise.

Derrière toutes les figures, sauf le lion de Saint Marc, on distingue un fond émaillé bleu qui n'est probablement pas d'origine.

Au revers de la croix, un cristal de roche bombé de forme ovale est monté sur une grande bâte en cuivre doré, clouée à la croisée.

A travers le cristal, on distingue deux morceaux de parchemins portant une inscription l'encre rouge se rapportant à une relique placée à cet endroit. Sur cette face, les quadrilobes des extrémités sont ornés de feuillages en argent découpé (certains ont été remplacés, d'autres manquent), qui entouraient un cabochon (le seul restant est moderne).



Crédit : La grâce d'une cathédrale—Edition La Nuée Bleue

Retour sur l'une des cartes postales d'antan

Un bon dans le passé avec cette carte postale de la gare de Soultz-les-Bains

La ligne de chemin de fer Soultz-Wasselonne fut inaugurée en 1864. La gare fut construite la même année. Grâce à la présence de la station thermale, la station de train était fréquentée par un public aisé, voyageant en 1^{ère} et 2^{ème} classe.

Pour le trafic des marchandises, la gare possède une voie de service de 180 mètres de long, raccordée par 2 bretelles à la voie principale.

On y trouvait une grue d'une capacité de 6 tonnes ainsi qu'une halle de marchandises. Le service voyageur est supprimé en 1969 et le transport en 1988.

L'essai d'un train touristique a tourné court. La voie de chemin de fer est remplacée définitivement par la piste cyclable en 1994.



Image d'archive

P ériscolaire

L'accueil périscolaire des Pins, géré par la Fédération Départementale des Maisons de la Jeunesse et de la Culture d'Alsace a retrouvé son rythme après une année difficile faite d'incertitudes. L'équipe d'animation est mobilisée chaque jour pour proposer aux enfants des temps d'animations adaptés à leurs âges et qui varient au fil des saisons.

Parmi ces propositions faites aux enfants, les temps d'initiation au yoga sont particulièrement appréciés. C'est un moment de calme, de concentration et de détente, mais c'est également une activité ludique qui leur permet de relâcher la pression durant la pause méridienne avant de retourner en classe. Les enfants en redemandent !

Les autres activités autour d'expériences scientifiques, de bricolages, d'arts plastiques sont également très demandés. Régulièrement, l'équipe d'animation propose également des ateliers cuisine ou nos jeunes chefs en herbe apprennent à confectionner gâteaux et ou autres recettes.

L'arrivée du printemps a également permis de fabriquer des nichoirs et d'observer différentes espèces d'oiseaux qui partagent l'aire de jeux avec les enfants.

Le périscolaire est un lieu d'expérimentation, d'apprentissage de la vie collective et d'émancipation, il est en constante évolution pour s'adapter aux demandes des enfants.



Photos remises



Au mois de mai, nous n'avions pas fait d'article pour notre BIC car les vacances avaient été avancées du fait du confinement lié au Covid-19. Cette fois-ci les élèves sont ravis de pouvoir préparer de nouveau un article pour le BIC.

Le 1^{er} juin, nous avons eu la chance d'aller auprès des lamas de notre village pour faire la photo de classe. Un grand merci de nous avoir permis d'accéder à ce terrain.

Les photos sont très chouettes.



« On a pu donner à manger aux lamas, moi j'ai adoré » Jules R.

« J'étais timide et ça faisait un petit peu peur » Alayna A.

« Il faisait beau et surtout très chaud ce jour-là.

Heureusement on avait les casquettes et surtout à boire. » Manon J.

C'était chouette que les grands de Maîtresse Nathalie nous accompagnent.

« Merci les tout grands » Arthur V.



Puis dans la classe de maternelle, nous avons pu faire un chouette élevage.

Nous avons eu 5 chenilles qui se sont vite transformées en chrysalides.

Puis nous avons bien observés les cocons et il en est sorti 5 magnifiques papillons.

« C'est super, et moi j'aime les papillons », Elena W.



Enfin lors des belles journées ensoleillées nous avons mis en liberté nos papillons.



Photos remises



Pendant ce temps les élèves de maîtresse Florence ont fait un élevage de Coccinelles. Ils étaient ravis.

Rubrique des enfants

L'été le soleil... les vacances... A la fin de cette année pas comme les autres nous vous souhaitons de passer un bel été et nous vous proposons quelques petits passe-temps.



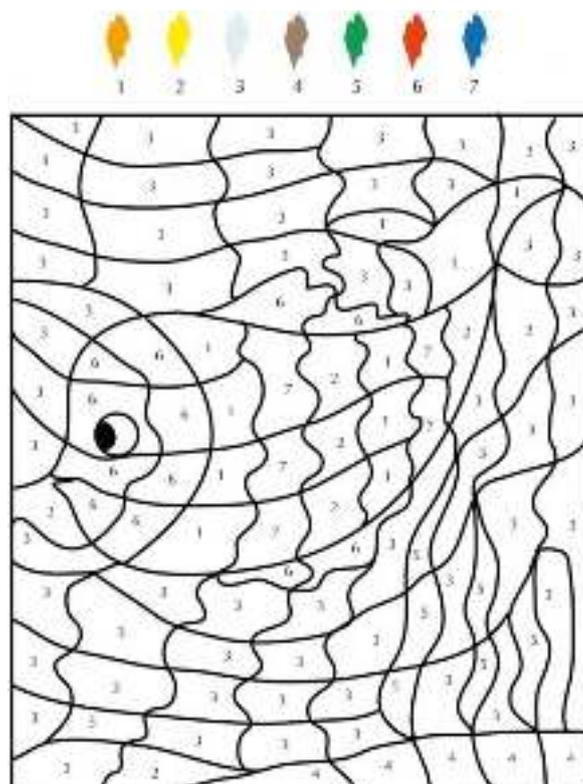
Pour les plus grands un Sudoku

Dans chaque carré, dans chaque ligne, dans chaque colonne, tu dois utiliser les chiffres de 1 à 9 une seule fois seulement.

	1	2		3	4	5	6	7
	3	4	5		6	1	8	2
		1		5	8	2		6
		8	6					1
	2				7		5	
		3	7		5		2	8
	8			6		7		
2		7		8	3	6	1	5

Les charades de l'été

- Mon premier n'est pas bon pour la santé si on en mange trop
- On aime bien aller dans mon second quand il fait beau
- Mon tout est une matière que l'on apprend à l'école
- Mon premier coule du robinet
- Mon second est l'animal fétiche du Père Noël
- Mon tout est une région française
- Mon premier est une voyelle
- Mon deuxième fait peur lorsqu'on le dit par derrière
- Mon tout est un oiseau de nuit
- Mon premier est la onzième lettre de l'alphabet
- Mon deuxième est compris entre 1 et 10
- Mon tout est un fruit



Mots mêlés Princesse

(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)

Liste de mots:

- LICORNE
- CHATEAU
- PRINCESSE
- TRESOR
- ROYAUME
- FEE
- COULEUR
- MASTE
- BAGUETTE
- SOLEIL
- SORTIERE
- COURONNE
- DIAMANT
- POISSON
- AVENTURE
- PLEUR
- ROSE

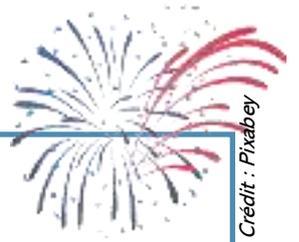


A tes crayons de couleurs

... et belles vacances



Crédit : Pinterest



Commémoration de la fête nationale

La commémoration de la fête nationale se déroulera le **Mardi 13 juillet à 20h 30 sur le Parvis de l'Eglise.**

Après le discours officiel du Maire, M. Guy SCHMITT et le dépôt d'une gerbe aux Monuments aux Morts en mémoire des hommes et des femmes qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, un cortège, à la lumière des flambeaux et des lampions traversera les rues du village pour rejoindre la salle polyvalente.

La soirée se poursuivra dans la bonne humeur avec de la bonne musique d'ambiance et dansante de Francis NEUMANN.

Tartes flambées, boissons seront servies par l'**Association Agrée de Pêche et de Pisciculture** et par l'**Association des Donneurs de Sang.**



Concert le 14 juillet à 20h à l'Eglise Saint Maurice : Duo Ziriab

Entrée libre — Plateau

Pêche du vendredi soir

L'APPMA vous proposera chaque vendredi entre 17h30 et 21h30 des soirées pêches durant les mois de juillet à septembre. Immersion de truites pour l'occasion. 8€ pour les personnes n'ayant pas la carte de pêche. Buvette et restauration sur place.

Rendez-vous à l'étang de pêche.



Pique-nique annuel

Depuis bientôt 10 ans, la Municipalité vous propose de se retrouver pour un verre de l'amitié suivi d'un pique-nique. Le thème de cette année est « Créole ».

Cette année encore, nous vous proposons de nous retrouver le **dimanche 15 août 2021 à 11h00, à l'aire de jeux.**

Des garnitures champêtres (bancs et tables) et deux barbecues seront également mis à disposition pour pouvoir ensemble, chacun à sa convenance et selon son désir, pique-niquer pour s'amuser, échanger et mieux se connaître.

Ce pique-nique sera réalisé sous la forme d'une auberge espagnole où chacun mange ce qu'il a apporté. En plus de cela, nous vous proposerons une dégustation de rhum et spécialité des îles.



Sortie nocturne

Le vendredi 27 août 2021 à 19h00, traditionnelle promenade nocturne à travers vignes et champs, départ devant l'église Saint Maurice.

Découvrez notre ban communal, toute la richesse des paysages, de la faune et de la flore à votre portée et une vision d'un panorama nocturne des communes voisines.

Le retour est prévu vers 22h00 après un verre de l'amitié.

Pour plus renseignements s'adresser à la Mairie de Sultz-les-Bains : 03 88 38 10 24



Rentrée Scolaire

A la veille des vacances d'été, il est important de rappeler que la prochaine rentrée scolaire aura lieu le :

Judi 2 septembre 2021 à 8h15.

Bonnes vacances encore à tous et à toutes...





Concert

CONCERT À L'ÉGLISE

14 juillet 2021

Duo

20h

Ziriab

Eglise de Soultz-les-Bains

Voyage musical à travers le monde...

Participation libre

Animations

SOULTZ-LES-BAINS

FÊTE NATIONALE

13 JUILLET

AU PROGRAMME :

Dépôt d'une gerbe devant le Monument aux Morts sur le Parvis de l'Eglise Saint Maurice à 20H00

Marche aux flambeaux et aux lampions en direction du Hall des Sports, départ à 20h30

Apéritif patriotique offert

Petite restauration et boisson payantes

**DJ FRANCIS
NEUMANN**

Mardi 13 juillet 2021 dès 21h30
Entrée gratuite - Hall des Sports

Organisé par le Commune en collaboration avec
les associations des Donneurs de Sang et
Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Aujourd'hui encore, notre agenda est toujours malmené par les décisions gouvernementales prise dans le cadre de la crise sanitaire.

Mardi 13 juillet 2021	20h00	Eglise Saint-Maurice	Cérémonie et bal du 13 juillet
Mercredi 14 juillet 2021	20h00	Eglise Saint-Maurice	Concert à l'Eglise
Dimanche 15 août 2021	11h00	Ecole des Pins	Pique-Nique
Vendredi 27 août 2021	19h00 à 22h00	Eglise Saint-Maurice	Balade Nocturne
Vendredi 3 septembre 2021	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Vendredi en juillet/août/ septembre	17h30-21h30	Etang de pêche	Pêche nocturne

A noter que cet agenda est susceptible d'évoluer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.



Après plus d'une année de fermeture à cause des contraintes sanitaires, la bibliothèque municipale va prochainement rouvrir. Suivez nos actualités sur Facebook et le site de la Commune pour avoir la date, qui sera annoncée très bientôt.

C'est l'été, les vacances et surtout le temps du repos après une année compliquée !

Comme toujours, nous vous invitons à nous transmettre une carte postale de vos voyages en Mairie, un moyen de nous montrer que même loin de Soultz-les-Bains, vous pensez à nous ! Nous l'afficherons avec plaisir et mettrons peut-être vos cartes dans le prochain numéro du bulletin d'Information.



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h
et le Mercredi de 14h00 à 17h

Permanence du Maire ou des Adjointes

Mardi 19h30-20h30

Vendredi *sur rendez-vous* 19h30-20h30

Port du masque obligatoire en Mairie.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°320
Juillet 2021,

Edité par la Mairie de Soultz les Bains

Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire

Informations institutionnelles : www.soultz-les-bains.fr

Brèves / news : www.facebook.com/SoultzLesBains